



Divorce : changement ecole

Par **diddle**, le **13/06/2009** à **09:33**

Bonjour,

Suite à un référé, le juge a fixé que ma fille irait à l'école près de chez mon mari (15 km de chez moi)

Depuis l'ONC est passé et j'ai obtenu la garde, sans précision sur l'école.

Je souhaiterai la changer d'école, mon mari va bien sûr s'y opposer.

Que puis-je faire ? je la change d'école et j'attends qu'il fasse un référé? je fais moi-même un référé? je fais une demande au juge ?